

arrêté en
date du - 3 JUL. 2017

57 17 N 0 1

Partie des parcelles BR.28 et 29 à
détacher et à rattacher à la parcelle BR.187
150 m² (Superficie indivise)

Partie de la parcelle BR. 29 à détacher
et à rattacher à la parcelle BR.188
112 m² (Superficie indivise)

Espace commun
1027 m² dont 52 m² soumis à l'alignement
(dont 788 m² de voirie commune et 67 m² de parkings visiteurs)

Lot A
1511 m²

Lot B
936 m²

Lot C
942 m²

Lot G
987 m²

Lot F
987 m²

Lot D
942 m²

Lot E
936 m²

"LES TERRE DU POUTAOUCH"

Cadastre Section BR n°28p & 29p
06140 Commune de VENCE

Hypothèse d'implantation

Indice :
Date :

A²S
Agence d'Architecture SPAGNOLO
Architectes D.P.L.G - Urbanistes
116 Av. des Chênes 06800
CAGNES/MER
TEL: 04.92.12.54.61
FAX: 04.92.27.07.97

Maître d'Ouvrage :
SUD FONCIER
650 RN 98 BP 106
06700 Saint-Laurent-du-Var

Dossier: 08-16-01
Date:
Echelle: 1/500°

PA9